

SOMMAIRE

- > Interview
- > Un travail de proximité
- > Interventions
- > Les compétences du Conseil Général
- > Actions sur le Canton
- > Aides aux Communes
- > Actions phares financées sur le canton par le Conseil Général de l'Isère
- > Mes actions de Vice-Présidente



Brigitte Périllie
votre Conseillère Générale

Bulletin du CANTON DE VIF



Claix



Le Gua



Pont de Claix



Saint Paul de Varces



Vif



Varces



INTERMARCHÉ

VARCES

ZAC CHAMP St ANGE - 38760 VARCES

Tél. 04 76 72 82 33



Carte
de fidélité

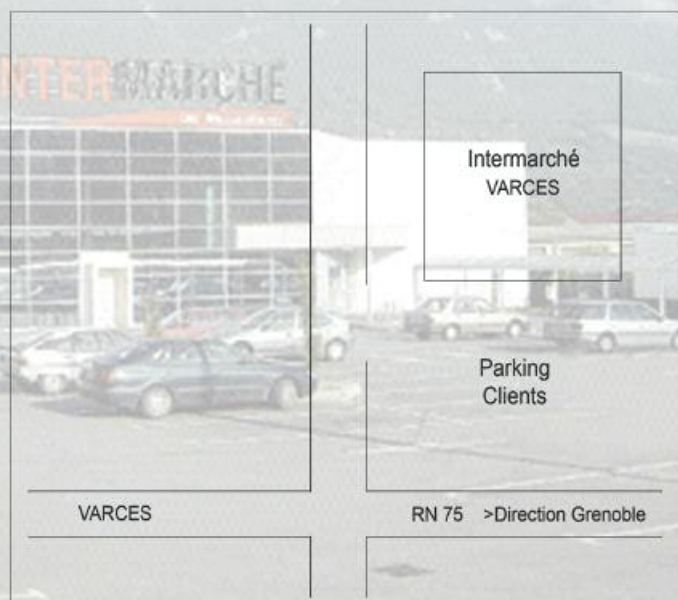
**Ouvert tous les jours
non stop**

Lundi au jeudi : 8h30 / 19h15

Vendredi : 8h30 / 20h

Samedi : 8h30 / 19h15

*Toute une équipe
de professionnels
à votre service*

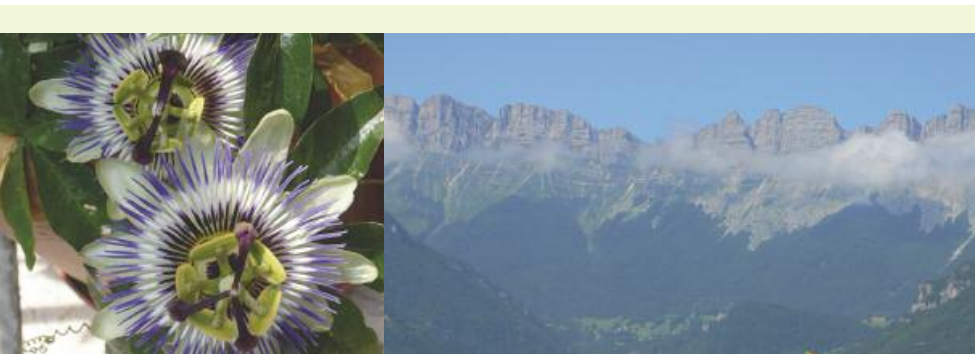


Depuis maintenant plus d'un an, la France traverse une grave crise financière doublée d'une crise économique dont les effets sociaux sont alarmants - délocalisations, plans sociaux qui s'enchaînent, chiffres du chômage qui explosent - sont d'ores et déjà à l'œuvre et n'épargnent pas plus notre canton que notre département.

En Isère, 50 000 personnes sont concernées par le Revenu de Solidarité Active, qu'elles soient sans emploi ou bien encore « travailleurs pauvres ». Comme tous les élus du bassin grenoblois, je suis préoccupée par la situation des plus précaires qui sont bien évidemment les plus exposés à cette conjoncture difficile. Les menaces qui pèsent sur l'avenir de l'industrie de la chimie, très présente sur notre territoire est, à moyen terme, un autre motif légitime d'inquiétude.

Le département de l'Isère n'est pas épargné : il doit faire face au désengagement programmé de l'Etat vers les collectivités locales, en même temps qu'à la baisse des droits de mutation et aux conséquences du bouclier fiscal qui s'applique pleinement sur elles. A une chute des recettes correspond de nouvelles compétences à exercer et donc de nouvelles dépenses...

DOUBLE



Cette double peine grève sérieusement le budget du Département à l'heure où justement il se doit d'être pleinement présent aux côtés des Isérois au titre d'une indispensable solidarité. Pour que le Conseil général tienne ses engagements, il est nécessaire d'orienter au mieux les fonds départementaux pour qu'ils profitent au plus grand nombre. Pour ce faire, il est indispensable de repenser en profondeur les projets dans les territoires et d'ériger, là encore, la solidarité intercommunale en un principe fondamental.

Dans notre canton, je m'emploie à rester au plus près du quotidien de chacun, dans les domaines de compétences propres à ma fonction de Conseillère générale du canton de Vif et de Vice-présidente du Conseil général. Je vous en rends compte dans ce bulletin diffusé dans tout le canton de Vif, grâce à la participation des commerçants, artisans et entreprises qui ont accepté de contribuer à son édition. En ces temps de conjoncture difficile, je les en remercie vivement et espère qu'ils auront les retombées financières qu'ils en attendent.

Brigitte Périllie
Conseillère générale du Canton de Vif

EDITION ET CONCEPTION



DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :

M^{me} Brigitte PÉRILLIÉ

MISE EN PAGE ET RÉGIE PUBLICITAIRE :

Les Editions d'Astorg
60/64, Avenue du Général Leclerc
92100 Boulogne Billancourt
Tél. : 01 41 86 06 06
Mail : info@astorg-editions.com

IMPRESSION :

SPEI - 34 bis, av. Charles de Gaulle
BP 21026 Pulnoy - 54272 Essey-lès-Nancy
Document imprimé sur papier recyclé.
Dépôt légal : novembre 2009



Tirage : 15 000 exemplaires
© Edition 2009-2010



Le Temps des Fleurs

Fleuriste Créateur

vous propose

• **AU SERVICE DES ENTREPRISES
& PARTICULIERS**

- Transmission
- Livraison
- Abonnement bouquet d'accueil

• **ÉVÉNEMENTS**

- Cocktail
- Inauguration
- Buffet
- Centre de table

• **POUR TOUTES
LES OCCASIONS DE LA VIE**

- Naissance
- Baptême
- Anniversaire
- Remerciement
- Félicitations
- Mariages
- Deuil



Commandez par 
et réglez par 

9, Avenue Joliot Curie - 38760 VARCES - Tél. : 04 76 73 26 41



**Location d'autocars
de tourisme et
de grand tourisme**

**de 20 à 67 places
avec conducteur.**

**Excursions et voyages
en France et en Europe.**

Remorques à vélos.



Tél : 04 76 72 50 13 - 38450 VIF

e-mail : info@autocars-grindler.com www.autocars-grindler.com



Brigitte PÉRILLIÉ, votre conseillère générale

UNE ÉLUE PROCHE, UNE FEMME ENGAGÉE

- ▶▶ Conseillère générale du Canton de Vif depuis 2001, réélue en 2008
- ▶▶ Vice présidente, chargée de l'enfance-famille, de la protection de l'enfance en danger, de l'égalité entre les hommes et les femmes et de la lutte contre les discriminations.
- ▶▶ Membre de la commission développement social, enfance-famille, personnes âgées et handicapées et santé.
- ▶▶ Présidente de la Commission de coordination territoriale d'insertion (CORTI) « Drac-Isère Rive gauche ».
- ▶▶ Présidente de la Commission départementale d'accueil de la petite enfance (CDAJE).
- ▶▶ Présidente de la commission consultative paritaire départementale des assistantes maternelles.
- ▶▶ Membre du Conseil de famille des pupilles de l'Isère (adoptions).
- ▶▶ Membre de plusieurs commissions de travail au sein du Conseil Général, des conseils d'administration des collèges du canton, ...
- ▶▶ Maire de Vif de 2001 à 2008.
- ▶▶ Maire-adjointe pendant 18 ans à Saint-Egrève, tour à tour chargée de la culture, de l'animation générale, de l'action sociale - insertion - petite enfance.
- ▶▶ Présidente de l'association des femmes élues de l'Isère (AFEI).
- ▶▶ Vice-présidente de la fédération (nationale) des associations de femmes élues (FAFE).
- ▶▶ Co-fondatrice en 1997 de l'Observatoire de la Parité en Isère.
- ▶▶ Militante du Parti Socialiste depuis 1978, secrétaire fédérale à la parité.

Interview

Un travail de proximité

Interventions

Les compétences du Conseil Général

Actions sur le Canton

Aides aux Communes

Actions phares financées sur le canton par le Conseil Général

Mes actions de Vice-Présidente

UNE CARRIÈRE RICHE D'EXPÉRIENCES DIVERSES :

Après une formation initiale aux métiers de la mode, Brigitte Périllié exerce son métier dans l'industrie de l'habillement pendant cinq ans. Elle sera tour à tour enseignante en lycée professionnel, créatrice de sa propre entreprise dans l'habillement et enfin après un passage à l'Université Pierre Mendès France et à l'institut d'urbanisme de Grenoble, en management des politiques locales, elle devient documentaliste et formatrice dans un organisme spécialisé dans la formation des élus locaux, fonction qu'elle exerce encore ponctuellement.



Interview

EDA : Les élections cantonales de 2008 ont apporté une nouveauté de taille : chaque candidat aux cantonales devait se présenter avec son suppléant... de sexe opposé..

Brigitte Périllié : oui et j'ai choisi Michel Cuaresma pour m'accompagner dans mon engagement. Il était tête de liste de la gauche lors des dernières municipales à Claix. Il fait partie du renouvellement et il est plein d'allant et d'avenir.

Mais, la loi est floue quant au rôle exact de cette suppléance, en dehors du remplacement du conseiller général en cas de décès. Contrairement à beaucoup, j'ai souhaité que notre collaboration ne s'arrête pas au soir de l'élection. Il m'aide régulièrement dans les actions que je mène sur le canton. Il me représente notamment dans des conseils d'administration des collèges et fait le lien en matière de suivi du fonctionnement et des projets. Je l'en remercie ici vivement.

Je regrette que les suppléants des élus aux divers mandats (député, conseiller général...) ne soient pas mieux reconnus. J'ai eu l'occasion de réunir les suppléants des conseillers généraux de l'Isère (les femmes y sont majoritaires !) autour de cette question : toutes sont demandeuses d'un rôle accru et reconnu. J'essaie, dans la mesure du possible, d'intégrer Michel Cuaresma à mes initiatives.

EDA : le projet de loi de réforme des collectivités locales prévoit la création de conseillers territoriaux qui remplaceraient les conseillers généraux et les conseillers régionaux. Il y aura sans doute une redéfinition des cantons, l'instauration d'un scrutin de liste avec une circonscription électorale nouvelle. Que pensez-vous de l'opportunité d'une telle réforme ?

BP : En fait, il faut rappeler que le canton est avant tout une « circonscription », c'est-à-dire une base territoriale pour les élections des conseillers généraux. Ce n'est pas une aire de gestion autonome, avec un budget propre. Le canton de Vif s'insère dans les politiques générales du Conseil général au même titre que les 57 autres cantons de l'Isère.

Les cantons sont nés sous la Révolution française. Aujourd'hui, leur physionomie a beaucoup évolué et entraîne de grandes disparités démographiques.

Le canton de Vif est un des 3 plus gros cantons de l'Isère mais malgré ses 38 000 habitants, il ne dispose que d'une seule voix au Conseil général au même titre que des cantons 10 fois moins peuplés. Du point de vue démocratique, il y a donc des progrès à faire. Une réforme me semble nécessaire mais encore faut-il qu'elle apporte de vraies solutions aux dysfonctionnements démocratiques...

EDA : La réforme qui sera discutée sans doute cet automne vous semble-t-elle répondre à ces dysfonctionnements ?

BP : très franchement, ce projet ne me semble pas réellement une avancée. Le mode de scrutin prévoit de réunir les deux collectivités Régions et départements sur une même liste avec les premiers qui iraient siéger automatiquement dans les deux assemblées. C'est donc une fusion des deux collectivités qui est visée et, en plus, une prime au cumul de mandats obligatoire.

Les conseillers territoriaux iront à la Région défendre leur territoire et pourraient perdre la nécessaire vision globale des enjeux régionaux. L'autre effet pervers à long terme de cette réforme sera la dilution des départements et de leurs spécificités au sein des régions. J'ai bien peur que l'on perde aussi la vision départementale. Il restera des élus qui cumuleront des responsabilités tenues actuellement par deux élus. C'est une manière de conforter le cumul des mandats, alors que l'opinion publique demande de les réduire.

EDA : Vous êtes contre le cumul des mandats ?

BP : non, pas systématiquement. On peut tout à fait admettre que certains élus cumulent deux mandats locaux, mais je suis contre le fait de l'institutionnaliser en le rendant obligatoire. Dans cette réforme, pour aller siéger à la Région, il faudra nécessairement siéger au Département. Cela me gêne, au moment où l'on parle du manque de renouvellement de la classe politique, que l'on diminue d'autant les opportunités de s'engager au service du bien commun. Cela dit, je suis aussi contre le cumul des mandats dans le temps.

Je crois par exemple que trois mandats de maires sont suffisants pour réaliser les projets conformes à ses convictions. Aussi, après 18 ans aux responsabilités dans une commune - l'équivalent d'une génération ! - je crois aussi qu'il est temps de passer la main.

EDA : Plus proche de nous, vous êtes inquiète pour le bon fonctionnement de l'intercommunalité de proximité

BP : Dans le mandat précédent, nous avons créé le Sivom d'Uriol pour optimiser la gestion des équipements sportifs et culturels des communes adhérentes. Ce syndicat se voit depuis quelques mois amputé de la présence de la commune de Vif qui a décidé de se retirer. Je dénonce cette tendance au repli sur soi de la nouvelle municipalité de Vif qui risque de provoquer le même séisme au SIVIG, le syndicat des eaux.

C'est une posture inqualifiable à l'heure de l'intercommunalité souhaitée par tous les pouvoirs publics et les citoyens quelles que soient leurs orientations politiques. A l'échelle du Département, l'intercommunalité est la clé de voûte des contrats territoriaux qui permet aux communes de recevoir les aides financières du Conseil général. Si Vif n'y prend pas garde, elle pourrait se retrouver rapidement isolée et privée, ainsi que ses habitants, d'un précieux soutien financier.

EDA : et l'action municipale à Vif ?

BP : Si j'ai conduit avec enthousiasme les affaires de la commune de Vif durant le dernier mandat municipal, ce total engagement n'a pas suffi pour être reconduite dans un nouveau mandat, ce que je regrette profondément.

Et, je ne peux malheureusement pas souscrire aux décisions les plus importantes prises par l'actuelle municipalité. Notamment, en ce qui concerne la fiscalité (+15% en 2009), la révision du Plan local d'urbanisme qui prend une tournure qui va à l'encontre des préconisations générales de préservation de l'environnement dont les espaces naturels et agricoles, mais aussi en matière d'urbanisation générale de la commune qui risque de reprendre un rythme trop élevé de constructions au regard de son niveau d'équipement public et commercial, ceci en dépit des équilibres structurels des quartiers et de la tranquillité des habitants.

Cette tournure tant en matière d'orientations que de comportement politiques me navre et m'engage à agir en tant que Conseillère municipale d'opposition mais aussi en tant que Conseillère générale du canton.

Un travail de proximité

■ ■ DES PERMANENCES...

Brigitte Périllie tient des permanences régulières dans les communes du canton. Vous pouvez la rencontrer aux dates suivantes :
Ces dates sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'actualité.
Veuillez vérifier si elles sont inchangées sur mon blog :
brigitteperillie.blogspot.com

Et appeler mon secrétariat
au Conseil général pour signaler votre
demande de rendez-vous à M^{me} Mangili :

04 76 00 37 18

mailto: c.mangili@c38.fr
mailto: b.perillie@c38.fr

**Une réunion d'information
publique à destination des habitants
du canton de Vif sera organisée
le 24 novembre à 18h30
en mairie de Varcès.**

PERMANENCES CANTONALES LES SAMEDIS MATINS DE 9H À 10H 30 OU SUR RDV

CLAIX	LE GUA	PONT DE CLAIX	ST-PAUL DE VARCES	VARCES	VIF
Salle du pic St Michel au Relais des Assoc.	Salle des votes Mairie	Maison des sociétés salle n° 2	Salle Culture ancienne mairie	Salle du Conseil municipal Mairie	Ancienne biblio- thèque - côté gauche mairie
21-NOV-09	07-NOV-09	24-OCT-09	12-DEC-09	23-JANV-10	09-JANV-10
06-MARS-10	20-FEV-10	6-FEV-10	20-MARS-10	03-AVR-10	17-AVR-10
22-MAI-10	05-JUIN-10	19-JUIN-10	03-JUIL-10	11-SEPT-10	25-SEPT-10
09-OCT-10	23-OCT-10	06-NOV-10	20-NOV-10	4-DEC-10	18-DEC-10

... ET DES RÉUNIONS ■ ■

A l'automne 2008, Brigitte Périllie a réuni les maires du canton pour discuter du contrat territorial du secteur Drac Isère Rive gauche de l'Agglomération Grenobloise.

Depuis, trois autres réunions à l'échelle du secteur DIRG et de l'agglomération ont eu lieu.
Ces phases de concertation sont primordiales car le contrat territorial définit pour 4 ans les grands investissements que le Département de l'Isère financera dans les communes et peut être réactualisé chaque année.



Le 22 juin dernier, Brigitte Périllie a réuni tous les élus des communes du canton de Vif pour leur présenter le Conseil général et ses interventions dans le canton.

Et pourquoi pas la création d'un Conseil consultatif de jeunes cantonal ?

Certains de mes collègues conseillers généraux l'ont déjà expérimenté et cela semble porter ses fruits. C'est donc un appel à projet que je lance, pour qu'une association ou quelques volontaires me rejoignent pour l'organiser et le conduire. Une façon très concrète d'intéresser les jeunes à la politique, sans parti pris, avec la volonté de faire émerger des idées neuves et le regard de notre jeunesse envers nos institutions.

**De l'instruction
civique en live !**

SARL MORENO
AUTOMOBILES
 RÉPARATEUR AGRÉÉ PEUGEOT

• VENTE DE VÉHICULES
NEUFS ET OCCASIONS

• MÉCANIQUE ET ENTRETIEN
TOUS CONTRATS PEUGEOT
ET TOUTES MARQUES

• CARROSSERIE

Z.A. du Pré de l'Orme - 38760 VARCES
Tél. 04 76 98 84 73 - Fax 04 76 98 85 28




Ent. MODINA

ENTRETIEN CHAUDIÈRE - BRÛLEUR,
 RAMONAGE DE CHEMINÉE

LOCATION DE TRACTO-PELLES - TERRASSEMENTS VRD
 RACCORDEMENT ET RÉPARATION
 EDF - PTT - ÉGOUT

Cour de Villa en Balthazard, pavés

La Martinais d'en Bas - 38760 VARCES
Tél. / Fax : 04 76 72 82 15
 Mail : danielle.modina@orange.fr



Hôtel Restaurant
 La Clé Des Champs



Repas d'affaire
et de Famille

Séminaires

50 chambres
climatisées

2 rue de l'Europe
 38640 Claix
 A480 sortie n°9
 Tél 04 76 98 84 54
 Fax 04 76 98 66 22
 contact@hotel-claix.fr
 www.hotel-claix.fr



ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

CHAUFFAGE

FANTIN Gilbert

06 81 90 41 02
04 76 72 70 25

7, allée du Grand Champ
 REYMURE - 38450 VIF
 fantin.electricite@free.fr



Alpes
Rénovation
Sols



Maçonnerie Générale

- Ouverture baie vitrée, porte et fenêtre
- Agrandissement maison et garage
- Piscine

Aménagement Extérieur

- Terrasse (bois, pierre)
- Clôture
- Pavés

Rénovation Intérieure et Extérieure

- Cloison sèche
- Enduit à l'ancienne
- Crépi
- Carrelage, faïence

DEVIS GRATUIT

Notre Garantie

- Conseil personnalisé
- Suivi de chantier
- Garantie décennale
- Réalisation de qualité

Tous Travaux Neufs et Rénovation

23, rue du Portail Rouge - 38450 VIF - Tél./Fax : 04 76 73 05 26 - Port. : 06 09 84 70 70

Interventions

■ TRANSPORTS EN COMMUN : DÉFENDRE LA LIGNE 17 ■

En septembre 2008, le TAG mettait en œuvre de nouveaux horaires de bus et le prolongement de la ligne 1 de Pont rouge à Varcès. Cette prolongation induisait une diminution du nombre de navettes de la ligne 17 (ligne express Le Gua-Grenoble et retour) passant par Varcès, notamment aux heures de pointe. Les usagers de cette commune ont trouvé qu'il en résultait pour eux une dégradation de l'offre puisque leur trajet jusqu'à Grenoble se trouvait rallongé de 10 minutes environ.

Sollicitée pour les aider à rétablir un service qu'ils jugeaient indispensable pour continuer à privilégier les transports en commun plutôt que la voiture, j'ai soutenu leur démarche auprès du SMTC (syndicat intercommunal des transports en commun de la METRO) auquel je siège en représentation du Conseil général. Aujourd'hui, après bien des négociations, ces usagers se trouvent mieux pris en compte et vont pouvoir continuer à privilégier les bus.

Cette action a permis aussi d'améliorer la desserte des lycéens vers les Eaux-Claïres et ainsi apporter un peu plus de confort aux jeunes par la réduction des attentes et des temps de trajet.



Le haut débit : un combat à mener à Prélenfrey

Les habitants de Prélenfrey, situés sur le point haut du canton ne profitent pas du haut débit avec tous les inconvénients que cela suppose tant sur le plan personnel que professionnel, à l'heure où le télétravail se développe.

Ils m'ont sollicitée comme l'ont fait ailleurs les populations d'autres zones blanches. Le Département s'engage à équiper les zones blanches du Département partout où France Télécom sera défaillant. En juillet dernier, le Conseil général s'est engagé auprès de France-Télécom pour financer les installations sur les sites non équipés par la compagnie dont Prélenfrey bénéficiera.

6 COMMUNES :

Claix, Le Gua, Pont de Claix, Saint Paul de Varcès, Varcès Allières et Risset, Vif

SUPERFICIE TOTALE : 127,07 km²

POPULATION : 34 377 habitants en 1999
37 353 en 2006 soit 8,5% d'augmentation
DENSITÉ : 294 hab/km² en 2006
EN 2012 : arrivée de 500 familles dans le cadre du redéploiement militaire à Varcès.

COLLÈGES

Le canton compte 5 collèges totalisant une capacité d'accueil théorique de 2 650 élèves.
Effectif 2008 - 2009 : 2 105 élèves

PETITE ENFANCE

- > 30 places crèches,
- > 95 places de halte-garderies,
- > 20 places multi-accueil
- > 60 places crèches familiales

SOLIDARITÉS

Le canton accueille 3 EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) d'une capacité de 105 places et 2 foyers-logements pour 56 places
> 350 bénéficiaires du RMI-RSA
> 74 bénéficiaires du Fond de solidarité pour le logement

ROUTES

Le Conseil général de l'Isère gère 50 Km de routes départementales sur le canton.
De 2007 à 2009 : 12 Km de routes ont fait l'objet d'une réfection de la chaussée

Le Canton de **VIF** en chiffres

LA MAISON DU CONSEIL GÉNÉRAL

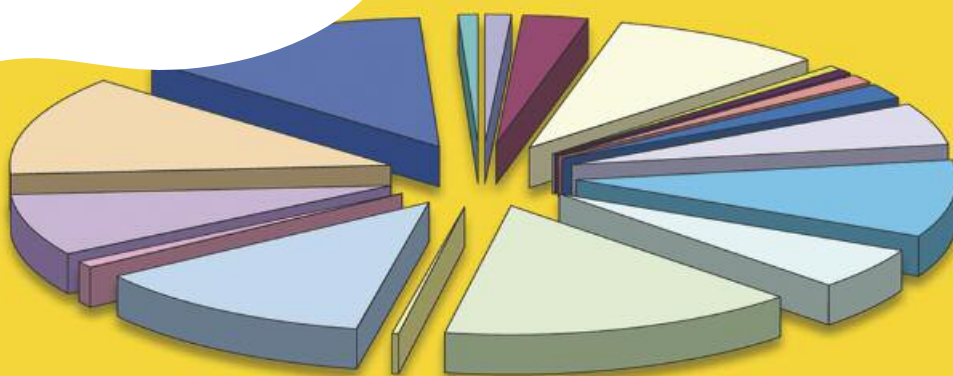
Conseil général - Maison du territoire,
17 boulevard Joseph Vallier
38030 Grenoble
Tél. : 04 76 70 10 10
Fax : 04 76 70 55 60

ENFANCE EN DANGER :

- > 55 informations préoccupantes en 2008
 - > 18 mesures judiciaires :
 - > 11 mesures administratives :
- Une unité pédagogique d'intégration au collège Pompidou de Claix accueille une dizaine d'élèves handicapés.

■ Les compétences du Conseil Général

La maison du Conseil général
Conseil général - Maison du territoire
17 boulevard Joseph Vallier - 38030 Grenoble
Tél. : 04 76 70 10 10 - Fax : 04 76 70 55 60



Sport et loisirs	10,8M€
Culture et patrimoine	27,2M€
Education jeunesse	91,6M€
Environnement, énergie	6,4M€
Agriculture, filière bois	5,5M€
Tourisme, montagne	10,6 M€
Economie, recherche	19,7M€
Sécurité, incendie	51,5 M€
Routes	95,4 M€
Aides aux communes	54 M€
Transports collectifs	149,9 M€
Santé publique	3M€
Aide à l'enfance et aux familles en difficultés	120,7 M€
Logement	9,8M€
Insertion et RMI	76,2 M€
Personnes âgées	124,1 M€
Personnes handicapées	125,1M€
Petite enfance	9,4M€





Lutter contre la crise : le Conseil général lance un plan de soutien à l'emploi

Face à la situation économique et sociale catastrophique que nous vivons actuellement, le Conseil général de l'Isère a adopté, lors du vote de son budget 2009, un plan de soutien à l'emploi de 289 millions d'euros. L'investissement pour le soutien à l'emploi a été maintenu au même niveau que les années précédentes avec 263 millions d'euros et complété par un emprunt exceptionnel de 26 millions d'euros avec l'objectif de faire face à la crise. Ce prêt est destiné à financer 395 projets notamment accessibles aux PME et aux artisans.

Augmenter les impôts des Isérois aurait été la solution la plus simple afin de pallier le manque de ressources financières mais pour ne pas alourdir les charges sur les entreprises qui pèsent actuellement et encore plus qu'à l'habitude et pour préserver les particuliers dont le pouvoir d'achat a déjà beaucoup souffert, le Conseil général a décidé de recourir à l'emprunt. Ce choix a été possible grâce à la situation financière particulièrement saine du Département conséquence d'une gestion rigoureuse.

Ce plan de relance va permettre le lancement de nombreux travaux de voirie départementale, de maintenance dans les collèges ou encore la construction de logements sociaux. Sans cet investissement, les chantiers n'auraient pu démarrer engendrant indubitablement de nombreuses pertes d'emploi dues au manque d'activité des entreprises. Cette mesure d'urgence, qui démontre une nouvelle fois l'engagement du Conseil général dans sa volonté de maintenir l'activité économique malgré un contexte désastreux, devrait générer plus de 130 millions d'euros de travaux. La mise en place de ce plan anti-crise par le Conseil général vise à soutenir l'emploi par le maintien de l'activité des entreprises.

Les grandes lignes du budget départemental

UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL SUR FOND DE CRISE FINANCIÈRE

Le Conseil général aborde l'année 2009 dans un contexte marqué par la crise économique et financière, qui s'est muée en crise sociale, avec une augmentation du chômage et de la précarité.

Cette crise a des conséquences sur les finances départementales :

- les recettes liées à l'immobilier et à l'économie baissent (près de 20 M€ en 2008 pour les seuls droits de mutation + chiffres 2009 connus aujourd'hui) ; et cette baisse s'additionne au gel des dotations de l'Etat ;
- les dépenses sociales augmentent sous l'effet de l'augmentation du chômage et du vieillissement de la population ; et cette augmentation s'additionne aux charges non compensées de la décentralisation (70 M€ par an).

Grâce à une gestion prudente et rigoureuse depuis plusieurs années, le Conseil général de l'Isère peut affronter la crise avec une situation financière saine.

LES CINQ PRIORITÉS DU BUDGET 2009

- Ne pas augmenter la fiscalité, pour préserver les ménages et les entreprises au moment où ils rencontrent des difficultés ;
- L'action pour les personnes âgées, les personnes handicapées et les personnes les plus fragiles, avec un effort en faveur de la solidarité départementale en hausse de 3 % par rapport à 2008 :
 - Personnes âgées : 124 millions d'euros (+ 6,97 %) pour :
 - faire face à l'augmentation de 5% du nombre des personnes de plus de 85 ans
 - favoriser le maintien à domicile en professionnalisant les services d'aide
 - créer des accueils alternatifs pour soulager les familles
 - créer 305 nouvelles places d'hébergement
 - Personnes handicapées : 125 millions d'euros (+ 4,7 %) pour :
 - servir la prestation de compensation du handicap (PCH) et autres prestations
 - créer 108 nouvelles places en établissement
- Continuer à investir pour l'avenir, en maintenant notre niveau d'investissement ;
- Soutenir l'activité du BTP, avec un grand programme de travaux réalisables dès le 1^{er} semestre 2009 ;
- Préserver l'avenir, en maintenant nos finances.

**DANS CE CONTEXTE LE BUDGET DU CONSEIL GÉNÉRAL
S'ÉTABLIT À 1,417 MILLIARD D'EUROS.**



Actions sur le Canton

■ ■ L'ÉDUCATION ■ ■

LES CONTRATS ÉDUCATIFS

>> Avec le **Contrat éducatif Isérois**, le Conseil général de l'Isère apporte son soutien aux actions éducatives menées par les collèges publics, en cohérence avec les politiques publiques qu'il développe dans les domaines éducatifs, culturels, sociaux, sanitaires, sportifs, économiques et environnementaux.

Pour l'année 2009/2010, cinq actions inédites ont été développées avec de nouveaux partenaires et proposées aux collèges : le village sportif, la lutte contre les discriminations, « Bienvenue dans l'entreprise », à la découverte de Minatec et agir en citoyen du monde.

Par ailleurs, les crédits accordés aux projets développés par les établissements pour la réussite éducative et l'intégration des écoliers et des collégiens, les classes à horaires aménagés musique et les activités des internes, ont été intégrés à la programmation des contrats éducatifs isérois.

>> Les collèges du Canton de Vif



CLAIX

Georges Pompidou : 6 actions : 5900 €
Le collège, lieu d'ouverture au monde :
Bienvenue dans l'entreprise.



PONT DE CLAIX

Iles de Mars : 11 actions : 8 838 €
Le collège, acteur du développement durable :
éducation à l'environnement : développement durable 5^{ème}.



MOUCHEROTTE

Moucherotte : 4 actions : 3 740 €
Le collège, lieu de formation du citoyen et lutte contre les discriminations : égalité fille - garçon : vivre ensemble au collège : les violences faites aux femmes.



VARCES

Jules Verne : 6 actions : 7 725 €
Le collège, lieu de formation du citoyen et lutte contre les discriminations : lutte contre les violences et les incivilités dans les collèges : Prévention de la violence
« Dis non à ta violence ».



VIF

Masségu : 7 actions : 7 835 €
Le collège, lieu d'ouverture au monde : sensibilisation à la création artistique : un livre « à voir » : le spectacle vivant au service de la lecture.



LE PACK RENTRÉE 2009 EST ARRIVÉ !

Avec des chèques restaurants scolaires et ses tarifs harmonisés dans tout le département et adaptés aux revenus des parents. Deux niveaux de tarifs pour les quotients inférieurs à 600 € ont été adoptés par l'Assemblée départementale. L'objectif est que tous les collégiens, dans la même situation sociale, paient le même prix !

Une nouvelle formule pour commander **le chéquier jeunes** qui permet à tous, pour 8 euros, des réductions de leurs frais d'inscription à un club sportif ou culturel, à une manifestation sportive et culturelle, et à une participation découverte d'un sport et à une pratique artistique, à une séance de cinéma et à l'achat d'un livre. 8 € qui feront 80 € d'avantages et de réductions. A chacun d'en profiter !

La carte de transports qui concerne les élèves résidant ou scolarisés hors METRO de se rendre au Lycée et au Collège.

Dans le périmètre de la METRO pour 9 € par mois les élèves circulent tous les jours sans restriction sur l'ensemble du réseau TAG.

LA MAISON FAMILIALE RURALE

La Maison familiale rurale est un établissement d'enseignement centré sur les métiers de l'agriculture, l'aménagement paysager et gestion des forêts et espaces naturels.

A ces multiples titres, elle entretient des liens étroits avec le monde agricole, économique et les collectivités locales du secteur. En formant quelques 130 jeunes, elle permet au tissu local de disposer d'une main d'œuvre qualifiée et opérationnelle.

Le Conseil général est très présent aux côtés de cet établissement : en dehors d'une subvention de fonctionnement, il finance régulièrement des investissements nécessaires. L'école a par exemple pour projet la création d'une structure récréative et sportive.



Ce dossier sera évidemment étudié par le Département.

L'école travaille sur un projet autour du compostage : faire œuvre de pédagogie sur les techniques de compost auprès des particuliers ou récupérer les déchets verts de ces derniers pour alimenter leur propre plateforme.

« J'appelle de mes vœux la création d'une manifestation annuelle qui verrait la Maison familiale et rurale devenir le cadre d'une bourse d'échange de plantes. Les volontaires intéressés par l'organisation d'une telle manifestation peuvent d'ores et déjà prendre contact avec moi ». Brigitte Périllié

L'IMpro

L'IMpro la Bâtie de Claix est un institut médical professionnel qui accueille de jeunes déficients mentaux légers.

Il accueille une centaine de jeunes. Ces derniers sont formés le mieux possible aux métiers de la cuisine, la mécanique légère et les espaces verts.

Il a été créé en son temps par un conseiller général. Depuis lors, un conseiller général préside le CA, actuellement, Brigitte Périllié, assume ce rôle.

Cet établissement s'adresse aux jeunes qui sont en âge d'être scolarisés au collège.

A leur sortie, les 16-20 ans, sont pris éventuellement en charge par une cellule d'orientation avant l'emploi (SESSAD).

LES ÉCOLES PRIMAIRES : UNE AIDE AUX SORTIES PÉRISCOLAIRES

Le conseil général intervient dans les écoles à double titre :

Par le biais des contrats territoriaux signés avec les communes ou groupements de communes, il participe aux travaux de rénovation ou de créations de surfaces complémentaires. Il finance les déplacements des enfants dans le cadre de leurs sorties scolaires : culturelles (cinéma, exposition...) sportives (natation, ski...) ou pédagogiques (classe découverte, classes de neige, classes de mer).



■ ■ L'INSERTION ■ ■

LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE CONSERVE SES STRUCTURES DÉDIÉES À L'INSERTION

Avec la récente mise en place du Revenu de Solidarité Active, l'existence des Commissions Locales d'Insertion (CLI) était remise en cause. Le Département de l'Isère a décidé de les conserver. Il semblait intéressant de continuer à travailler en partenariat avec tous les acteurs de l'insertion sur l'évolution du phénomène dans le territoire et des actions à entreprendre.

La CLI devient désormais la CORTI, la Coordination territoriale d'insertion qui conserve les mêmes missions et pour ce qui concerne le canton de Vif, le même périmètre d'intervention sur le secteur Drac Isère Rive Gauche.

J'en assurerai la présidence dès leur mise en fonctionnement.

■ ■ ROUTES ■ ■

LES ROUTES DÉPARTEMENTALES

Depuis la décentralisation de 2004, le Conseil général assume l'entretien de 500 km de voiries supplémentaires sur le département de l'Isère.

Ce sont principalement toutes les anciennes routes nationales qui lui ont été transmises, sauf la RN85 qui va vers La Mure. Une grande partie du personnel de la DDE a rejoint les effectifs du CGI avec bien sûr leur organisation territoriale. Vif était déjà pourvue d'un centre technique d'entretien des voiries.

Il a été confirmé par le CGI et placé sous la responsabilité des services du territoire de l'agglomération de Grenoble (TAG). Il agit sur l'ensemble du canton et au delà.



UN CENTRE TECHNIQUE ROUTIER À VIF

Le CGI gère 50 Km de routes départementales sur le canton. De 2007 à 2009, 12 Km de routes ont fait l'objet d'une réfection de la chaussée dont 2 traversées d'agglomération et 2 giratoires.

Il faut noter également le réaménagement d'un carrefour au Genevrey (RD8) avec matérialisation de cheminements cycles et d'arrêts bus et le renforcement des fondations du pont sur La Gresse (RD 1075).

■ ■ INITIATIVES LOCALES DES ASSOCIATIONS ■ ■



Tant par leur nombre que par leur qualité, les associations locales sont les témoins de la vitalité du canton de Vif.

Le conseil général de l'Isère soutient financièrement leurs projets spécifiques ou leur fonctionnement au quotidien.

Focus sur quatre d'entre elles qui ont pu mettre en œuvre leurs projets grâce aux crédits dits d'« Initiatives locales » mis à la disposition du Conseiller général dans son canton.

FOOTBALL CLUB DE LA VALLÉE DE LA GRESSE

Ce club qui regroupe trois communes du Canton, Le Gua, Varcès et Vif, souffre depuis toujours d'un sous financement de la part des communes dont les moyens financiers sont limités. C'est pourquoi, depuis plusieurs années j'apporte un complément que l'on peut qualifier de conséquent, mais qui aide à la survie du club et permet de soulager un peu les inquiétudes de ses dirigeants. Je sais qu'ils dépensent leur énergie sans compter pour accueillir plus de 500 licenciés qui sont pour la plupart des enfants amoureux du foot.

CLAIX FOOTBALL

Actuellement, je soutiens également activement **Claix football** pour aider ce club à surmonter la grave crise financière qu'il traverse. L'équipe phare est féminine et cela apporte une fierté qu'il faut aussi encourager.



CLAIX VOLLEY BALL

Aide au fonctionnement.





Salon de la Gastronomie de VIF

A Vif, les 28 et 29 novembre prochain, aura lieu le rendez-vous régional incontournable des gastronomes et amateurs de bonne chair.

L'U.S.V.G., club sportif du canton de Vif, organise depuis 17 ans le **Salon de la Gastronomie** dans la salle polyvalente de Vif.

Les atouts majeurs de ce salon sont la qualité des produits proposés ainsi que l'accueil convivial réservé aux visiteurs.

Plus de cinquante exposants (producteurs ou élaborateurs) feront découvrir et déguster avec passion le fruit de leur travail.

Au hasard des stands nous pourrions rencontrer des produits et leurs dérivés tel que le foie gras*, les escargots*, les ravioles*, le chocolat*, les noix, les pruneaux*..., ainsi que des

vins** représentant les principaux terroirs français (Alsace, Anjou, Bordelais, Bourgogne, Cahors, Champagne, Cognac, Côtes du Rhône, Jurançon...).

**Samedi 28 novembre
de 9h00 à 20h00**

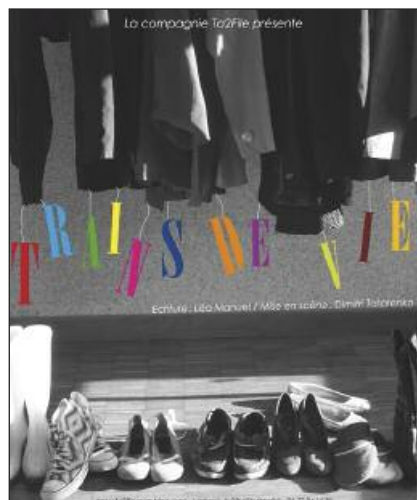
**et dimanche 29 novembre
de 10h00 à 18h00.**

**Renseignement organisation :
04-76-72-58-60**

*Pour votre santé pratiquez une activité sportive régulière
** (à consommer avec modération)
<http://www.mangerbouger.fr>

TA2FILE ÉCHANGE AVEC LE QUÉBEC

La jeune troupe de théâtre Tas2file est née récemment d'un essaimage de Kaléidoscope, la compagnie bien connue des habitants du canton. Tas2file produit déjà son deuxième spectacle, « Rire et rêver » qu'elle a eu l'occasion de jouer récemment au Québec, dans le cadre d'un échange culturel avec nos cousins québécois.



LES ATELIERS MARIANNE À PONT-DE-CLAIX : UNE AIDE À LA COMMUNICATION

Les ateliers Marianne s'occupent d'insertion par les métiers du spectacle vivant : confection de costumes de théâtre, fabrication de décors.

L'association travaille en lien avec l'Amphithéâtre.



**Pour mieux se faire connaître,
ils ont publié une plaquette
de présentation de leurs activités.**

SOUTIEN À SOUFFLE DE L'INDE QUI ORGANISE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Une association de coopération décentralisée finance un atelier et un lieu d'hébergement des veuves indiennes dans le Kérala. Les femmes fabriquent des objets artisanaux qui sont vendus en France. Une belle initiative qui s'inscrit dans le réseau du commerce équitable. Cette association est basée à Claix.



DE JANVIER 2008 À JUIN 2009, LES ASSOCIATIONS DU CANTON DE VIF ONT REÇU 639 000 EUROS DE SUBVENTIONS QUI SE RÉPARTISSENT DANS LES THÉMATIQUES SUIVANTES :

Les Initiatives locales du canton. Crédit qui s'adresse à toutes les associations basées sur le département qui développent un projet particulier qui ne relève pas des lignes « classiques ». Une simple demande est à adresser à Brigitte Périllié, à l'hôtel du département, demande qui sera examinée en particulier.

Pour les lignes ci-dessous, le dossier est à télécharger sur le site du Conseil général de l'Isère : **www.cg38.fr** et à retourner rempli au nom du Président du Conseil général. Le service Courrier orientera le dossier dans le bon service. N'oubliez pas de signaler votre envoi à Brigitte Périllié, qui suivra son instruction.

SPORTS : aide aux transports des clubs, bourses athlètes haut niveau, aide aux clubs haut niveau, soutien à événement de portée départementale, régionale ou nationale, aide à l'investissement.

CULTURE : aide à la création et à la diffusion artistique, aide aux pratiques artistiques amateurs, culture et lien social, valorisation du patrimoine bâti...

SOCIAL : enfance-famille : prévention, protection de l'enfance en danger, accueil petite enfance - Droits des femmes, lutte contre les discriminations ; **Insertion :** actions d'insertion ; **Prévention santé, accompagnement personnes âgées et handicapées.**

PROTECTION DE LA NATURE...

« Je serai toujours attentive à toutes les demandes issues du monde associatif du canton de Vif et notamment celles venues du secteur social » Brigitte Périllié.



Aides aux

Communes

■ LES CONTRATS TERRITORIAUX ■

Mis en place en 2006, l'objectif des contrats territoriaux est de mieux répartir l'aide du Conseil général auprès des territoires en fonction de leurs besoins et des capacités contributives des communes. Les communes les plus riches sont toujours les mieux à même de présenter des projets. Si l'on n'y prend pas garde, les communes aux faibles ressources ne seront pas aidées. Ces contrats de territoire donnent une meilleure visibilité au Département et donc une plus grande efficacité dans l'attribution des aides aux communes.

Sur un montant d'enveloppe de **1 112 976 €** pour le secteur de DIRG (canton de Vif et cantons de Fontaine Sassenage, Fontaine Seyssinet), le canton de Vif comptabilise à lui seul pour **610 000 €**, soit + de **55%** de l'enveloppe du secteur.

Trois ans après la mise en place des contrats territoriaux, le Département affine ses thématiques d'intervention. L'heure est également à la mise en perspective de critères précis. Les décisions d'attribuer telle ou telle subvention aux projets des communes, seront fortement influencées par la prise en compte de ces priorités définies par le Département.

>> TROIS CRITÈRES SONT D'ORES ET DÉJÀ RETENUS :

- **l'intercommunalité** : quand une structure intercommunale est porteuse d'un projet, elle sera prioritaire sur ceux présentés par des communes seules.
- **l'éco-conditionnalité** : les nouveaux projets devront tendre vers la norme HQE (Haute Qualité Environnementale) en matière de construction : autrement dit être économes en énergie dans leur fonctionnement et, pour leurs besoins résiduels, utiliser des énergies renouvelables. Plus encore, la gestion des chantiers devra prendre en considération la préservation de l'environnement : déplacements, gestion des déchets, des matériaux...
- **l'accessibilité aux handicapés** (loi de février 1985) est également considérée comme une priorité

En dehors de ces critères, des thématiques seront définies et tiendront compte des spécificités et des besoins liés à chaque territoire.

Le canton de Vif fait partie du secteur Drac Isère Rive Gauche du territoire de l'Agglomération Grenobloise. Il rassemble près de 90 000 habitants avec des situations très différentes en matière d'équipements, soit qu'ils existent et qu'il faille les renouveler soit les créer dans les communes à fort développement. C'est pourquoi, en concertation avec les communes, les services départementaux travaillent sur un diagnostic précis pour bien cerner les besoins à tous les niveaux : social, sportif, scolaire ou culturel.

Deux thématiques semblent actuellement se dégager : la question des équipements scolaires et celle des équipements sportifs. Le résultat final de ce diagnostic sera connu courant 2010.

■ LA CULTURE ■

Parce qu'elle est essentielle à la réalisation de l'autonomie citoyenne des personnes, parce qu'elle est un élément indispensable à l'éducation, la Culture, même si le champ d'obligation départemental n'est pas très large, fait partie de nos priorités.

>> LA LECTURE PUBLIQUE

Le Département a donné aux bibliothèques un rôle central d'animation culturelle et de relais de la politique départementale en la matière. Le Conseil général de l'Isère aide leur fonctionnement et l'achat des fonds et est l'instigateur de l'opération « la lecture partout et pour tous » qui organise la lecture publique en Isère. Dans ce cadre, il finance le projet « Objectif Lire » de Pont-de-Claix, un atelier de lecture en direction de la jeunesse des communes du canton ou bien encore « **Le**

bazar du livre » du SIVOM URIOL (Vif, Varcès, Saint Paul et le Gua).

La demande récente de retrait de ce syndicat par la commune de Vif ne remet pas en cause le financement du syndicat, elle exclut seulement la ville de ses actions.



Le projet de médiathèque à Vif, récemment abandonné par la nouvelle municipalité devait être le point d'orgue de la présence du département sur le canton.

De bibliothèque municipale elle devenait médiathèque « tête de réseau » et à ce titre rayonnait sur l'ensemble du canton et au delà, pour approfondir les liens professionnels des différents équipements existants sur les communes, enrichir les fonds d'ouvrages et les animations locales. Le Conseil général aurait largement financé cet investissement (40% à parité avec l'Etat) et au fonctionnement. Aujourd'hui ces financements sont évidemment fragilisés. Le développement de la lecture publique dans notre canton aussi.

>> LA DIFFUSION CULTURELLE ET LA CRÉATION ARTISTIQUE

Il existait jusque là une convention culturelle avec l'Amphithéâtre de Pont-de-Claix basée sur l'idée de la découverte des grands classiques et du spectacle vivant en direction du jeune public. Les nouveaux projets en cours actuellement vont redessiner les termes de cet accord.



L'association Varcès Animation Culture développe son action sur la salle Oriel et bénéficie d'un soutien régulier de la commission culture du Conseil général et de moi-même.

Plusieurs compagnies de théâtre, danse, et musique du canton ont bénéficié aussi de notre soutien ces dernières années, au titre de la création artistique.

>> **CULTURE ET LIEN SOCIAL** : une politique de soutien des actions en faveur de la sensibilisation des publics défavorisés à la culture.

>> LE SOUTIEN AUX PRATIQUES ARTISTIQUES

La musique

Trois écoles de musique sont soutenues par le Département dans le canton par le biais d'une convention basée sur un projet d'établissement.

Deux écoles associatives : Philippe Margue à Vif et l'espace musical Fernand Veyret à Claix.

La troisième école réunit plusieurs communes

(Pont-de-Claix, Echirolles) sous la forme d'un syndicat intercommunal à vocation musicale.





>> LE PATRIMOINE HISTORIQUE

Il fait partie des grandes obligations départementales aux côtés de l'Etat pour conserver et préserver le patrimoine local. Il complète et se substitue souvent à l'Etat de ce point de vue.

Notre canton est pourvu de deux sites classés à Vif (les églises du Genevrey et du centre bourg pour leurs fresques) et d'un site inscrit à l'inventaire des bâtiments historiques, la Maison Champollion et son parc. Cela confère à la commune une situation spéciale.



Maison Champollion

Mais là ne sont pas tous les intérêts du canton en la matière, Claix compte l'ancienne maison de campagne familiale de Stendhal et le pont Lesdiguières, à parité avec Pont de Claix. Divers éléments du patrimoine historique local ont été remarqués comme le Château de la Ferrière aux Saillants du Gua (photo) qui fait l'objet d'une demande de classement au label départemental et des tableaux et retable à l'église de Prélenfrey du Gua et à Allière et Fontagneux à Varcès... tous ont fait l'objet d'aides du département pour leur restauration.

>> LE LABEL PATRIMOINE DÉPARTEMENTAL L'INSTAURATION D'UN LABEL DÉPARTEMENTAL « Patrimoine en Isère »

« Patrimoine en Isère » identifie les édifices dont la valeur patrimoniale peut-être considérée comme présentant des caractères particuliers désignant leur intérêt départemental, parmi lesquels : un réel caractère

d'exemplarité et donc une vocation pédagogique pour les autres propriétaires et collectivités du secteur, un caractère patrimonial affirmé (ancienneté, représentativité, homogénéité du bâti, force particulière de témoignage, lieu de mémoire, etc.).

Le label s'applique de façon privilégiée au patrimoine bâti, aux vestiges archéologiques et aux ensembles bâtis. Toutes les catégories du patrimoine peuvent être considérées par ces mesures de protection : religieux, civil, public, rural, industriel, etc.

Les objectifs, en dehors de la protection des sites sont de sensibiliser à la nécessaire conservation du patrimoine collectif ; dynamiser la notion de patrimoine en la rapprochant au plus près du grand public (patrimoine « de proximité ») en faisant évoluer la notion de monument vers des patrimoines plus humbles, plus modestes que les châteaux et églises ; offrir aux particuliers comme aux élus des outils de valorisation d'un site ou d'un territoire, à des fins culturelles comme touristiques.

Actuellement des associations patrimoniales se développent sur tout le canton et outre la valorisation de l'histoire locale, elles participent très activement aux journées européennes du patrimoine des 20 et 21 septembre. Le CGI soutient également activement ces journées et ces associations.



La Croix Genevrey

■ ■ L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ■ ■

L'environnement est une action facultative des départements mais néanmoins indispensable dans le contexte actuel de réchauffement climatique qui nous a conduit à deux actions phares, la mise en œuvre d'un agenda 21 qui répond aux exigences de développement durable sur le plan économique, social et environnemental et le développement des énergies renouvelables comme le bois de chauffage, le solaire au travers du photovoltaïque. Aides aux énergies renouvelables des particuliers et des collectivités. Valorisation des Espaces naturels sensibles (exemple : Claix, Tourbière du Peuil, Vif, Zone Humide des Illes).

>> LES ROUTES :

Aides aux travaux d'aménagements :
(carrefour de l'église RD8 - Le Genevrey de Vif, Carrefour de la Libération à Claix (40 000 € -2008).



Plaine de Reymure

>> LA VOIE DE RABATTEMENT DE VIF

Le projet, enclenché voici environ 10 ans et revu dans sa structure pour répondre aux exigences environnementales entre 2001 et 2006, poursuit les étapes de sa réalisation. Passé les incontournables procédures d'enquêtes publiques et d'appels d'offres européens, si celui-ci s'avère fructueux, les travaux pourront enfin commencer rapidement.

Dans un premier temps, le Conseil général ne s'était pas engagé dans le financement de cet ouvrage qui se monte pourtant aujourd'hui à près de 19 millions d'Euros. Il avait par contre participé au report du péage de l'autoroute A 51 de Varcès à Vif.

Devant l'ampleur de l'ouvrage d'aujourd'hui, engendré par des contraintes liées aux eaux de Grenoble, le Président du Conseil général de l'Isère, sur ma demande insistante s'est engagé à plusieurs reprises, en 2004 (3M€) et enfin en février 2008 à financer 7 millions d'Euros, aux côtés de

la METRO et de l'Etat. Reste à finaliser le financement de la Région (1,5M€) dont les lignes de crédits routiers ont disparues.

La participation du Conseil général a été, bien évidemment, confirmée en 2009, car les fluctuations électorales ne doivent pas entraver les projets de grande importance. Il est évident que je continue à soutenir cet ouvrage comme tous ceux qui permettront un développement harmonieux de Vif.

Actions phares financées sur le canton par le Conseil Général de l'Isère



Claix

- » Réfection groupe scolaire Malhivert : 153 000 € (Contrat territorial 2007-2010) et Pont Rouge : 153 000 €.
- » Aménagement de l'aire de jeux et parcours de santé à l'espace Pompidou : 16 720 € (contrat territorial 2009).



Le Pont de Claix

- » Construction de la Caserne de gendarmerie + logements gendarmes 548 053 € (contrat territorial 2007-09)
- » Projet Cultures urbaines : 7 622 € (politique de la ville 2008)
- » Petite enfance : aide au fonctionnement des crèches et haltes garderies 2008 : 36 775 €



Le Gua

- » PEZMA : Prime d'entretien des zones menacées : divers particuliers
- » Consultance architecturale : fonctionnement : 1 460 € (gratuite pour les particuliers)
- » Aménagement du terrain multisports à Prélenfrey 12 000 € (contrat territorial 2009)



St Paul de Varcès

- » Réfection micro-centrale : 175 000 € (contrat territorial 2007-10)
- » Protection éboulements rocheux : 37 500 € (contrat territorial 2008-09)
- » Aménagement Chambre des vannes réservoir Mallet (eau potable 2008)



Présence du Chapiteau
de l'Isère du 7 au
11 octobre 2009



Varces



- ▶▶ Réhabilitation centre social Emile Romanet : 20 000 € (contrat territorial 2008)
- ▶▶ Extension Halte garderie : 20 000€ (contrat territorial 2008-09)
- ▶▶ Sorties scolaires des écoles : Ski : 1535 € (2008)

Vif

- ▶▶ Construction de la salle d'évolution sportive HQE des Celliers : 144 48 € (contrat territorial 2007-09)
- ▶▶ Travaux d'aménagement chemin Massegu : 150 000 € (contrat territorial 2008)
- ▶▶ Fonctionnement de la Bibliothèque municipale Champollion Figeac : 5 138 € (photo)
- ▶▶ Diffusion culturelle : divers spectacles : 3 850 € (2008)
- ▶▶ space Naturel Sensible : Zone humide des Iles - aide au fonctionnement 2008 : 600 €

SIVOM Uriol

- ▶▶ Clôture du court de tennis de Vif : 15 000 € (contrat territorial 2009)
- ▶▶ Arrosage terrain de foot du Gua : 9 975 €
- ▶▶ Lecture publique : aide au fonctionnement action « Bazard du Livre » 2009 : 1 000 €



SIGREDA

- ▶▶ Travaux de protection contre les crues de la Gresse : 52 000 € (Contrat territorial 2009)

SIVIG

- ▶▶ Création d'une antenne au hameau de la Merlière de Vif et extension de réseau au hameau de Fontagneux à Vif 77 200 € (Plan de soutien à l'emploi 2009)
- ▶▶ Renouvellement réseau eau potable rue de la Colombe et rue de la République à Vif : 29 420 €
- ▶▶ Schéma directeur de conciliation de neige de culture - secteur Drac Romanche - 1^{ère} partie : 18 400 € (Dotation départementale eau potable 2009)

PART QUANTIFIABLE DU BUDGET REDISTRIBUÉ SUR LE CANTON EN 2008

Agriculture.....	19 774 €
Aménagement du territoire	235 880 €
Contrats territoriaux	701 024 €
Culture.....	134 399 €
Eau	247 275 €
Economie	805 998 €
Education.....	792 493 €
Energie, environnement	23 472 €
Social	317 588 €
Sports.....	44 954 €
Logement, urbanisme	84 253 €
Initiatives locales.....	33 900 €

Vif Optique
Marie-Pierre Riondet

Avec les [K] de Krys,
vous allez vous aimer
sans vous ruiner.

11 place des 11 Otages
38450 VIF
Tél. : 04 76 72 38 10



La plus belle façon de voir.

FINIES LES DEUXIÈMES PAIRES DE DÉPANNAGE !

Chez Krys, la deuxième paire se porte sans
modération.
Pour un euro de plus, vous choisissez votre
style dans une sélection de modèles qui a
tout pour vous séduire et vous profitez de la
qualité des verres Krys.

2^{ème} paire offerte pour 1€ de plus à choisir dans la sélection de montures 2^{ème} paire présente en magasin. Pour l'achat d'une monture + verres à partir de 150€ pour les adultes et 79€ pour les enfants jusqu'à 10 ans, vous bénéficiez pour 1€ de plus d'une 2^{ème} paire de lunettes équipée de verres unilocaux blancs correction -6/+6 cyl. 2. Pour l'achat d'une monture + verres progressifs à partir de 230€, vous bénéficiez pour 1€ de plus d'une 2^{ème} paire de lunettes équipée de verres progressifs unilocaux 1.5 blancs, correction -6/+6 cyl. 2, 0.00/1.5 1.00. Même correction sur les 2 paquets. GULDINVEST RCS VERSAILLES 8421 290 188

Papyrus Fleurs

fleuriste Décorateur



INTERFLORA

9/11 rue Champollion
38450 VIF
Tél./Fax 04 76 72 51 88

Paiement  à distance

E-mail : papyrusfleurs@wanadoo.fr

Sylviane et Jacques **TRAPPO** GARAGE CENTRAL

6-8, place de la Libération - 38450 VIF
Tél. 04 76 72 50 19



MÉCANIQUE
AUTO ET CYCLOS

**LAVERIE
AUTOMATIQUE**



TRANSPORTS
TOUTES DISTANCES

- des personnes
- des malades assis
- colis urgent



SOCIÉTÉ DAUPHINOISE CHARPENTE COUVERTURE
OSSATURE BOIS

Z.I SAINT-ANGE - B.P. 106
38761 VARCES CEDEX
TÉL. : 04 76 72 84 58
FAX : 04 76 72 85 25
be@sdcc.fr

L'Esprit Vif

BONS CADEAUX



*Un espace accueillant
pour satisfaire
toutes vos envies
de lecture*

Littérature générale ■ Livres jeunesse ■ Vie pratique
Beaux livres ■ Régionalisme ■ Montagnes ...

8, rue Champollion - VIF
Tél./fax : 04 76 75 73 67

Email : librairie.lespritvif@wanadoo.fr

Construction

Rénovation



- Carrelage
- Isolation
- Tous travaux

Responsable **Mr Fustok**

ets.crtt@free.fr

4, impasse Chartreuse
38760 VARCES

Tél./Fax - Port.

04 76 73 27 16
06 67 80 39 43

EURL GALLO Maçonnerie



V.R.D - Embellissement ext.
Maçonnerie - Rénovation
Carrelage - Faïence
Cloison - Placostyl

tél. bureau :
04 76 45 74 65

Fax : 04 76 45 73 69 - Route des Trus - 38450 VIF

de Vice-Présidente à l'enfance, la famille, l'égalité homme - femme et à la lutte contre les discriminations

■ ■ ENFANCE ET FAMILLE ■ ■

La compétence Enfance et famille du Conseil général comprend de multiples volets : de l'éducation spécialisée à l'adoption, en passant par l'accueil des jeunes enfants, leur santé et leur protection mais aussi la planification familiale, le champ d'intervention est vaste, les sujets particulièrement difficiles et les enjeux colossaux. Il faut donc beaucoup de travail et de vigilance pour mettre en oeuvre ce projet et l'adapter en fonction des problèmes rencontrés.

>> L'ENFANCE EN DANGER

C'est le champ le plus difficile de l'action du Conseil général car il consiste tout à la fois à repérer les enfants à risque de maltraitance comme de délinquance. Et la frontière entre les deux n'est pas toujours évidente, l'actualité nous le démontre assez souvent. Cela implique à l'ensemble des services qui regroupent cette direction de travailler de façon coordonnée et cohérente. C'est ce que je m'attache à obtenir au quotidien.

>> CRÉATION DE LA CELLULE DE RECUEIL DES INFORMATIONS PRÉOCCUPANTES.

Suite à l'affaire Outreau et le travail de la commission du même nom présidée par André Vallini, la loi Colombani de mars 2007 prévoit un protocole de recueil des informations préoccupantes. Tous les acteurs de l'enfance, la justice, les forces de police, l'éducation nationale, le Conseil général, les associations spécialisées se doivent aujourd'hui de mettre en commun toutes les informations utiles, de nature à préserver l'intégrité des enfants potentiellement en danger.

Le Conseil général est le point de convergence de toutes ces informations pour agir le plus vite et le mieux possible. C'est la cellule de recueil des informations préoccupantes. Elle sert aussi d'observatoire départemental qui va alimenter en bout de ligne l'observatoire national de l'enfance en danger. Ce protocole a été signé en Isère sans restriction par tous les partenaires concernés.



Signature du protocole partenarial avec le Préfet, le Président du Conseil général de l'Isère André Vallini, la Justice, l'Education Nationale, les forces de police et de gendarmerie, et les associations spécialisées, le 27 avril 2009.

Par ailleurs, je visite tous les établissements d'accueil du département, y compris les lieux de vie (structures familiales qui accueillent jusqu'à sept enfants). On y accueille les enfants en grande difficulté qui ne sont pas placés en famille d'accueil. Mon objectif est de bien connaître ces établissements, de rencontrer les équipes et de comprendre leurs préoccupations et leurs projets. Trois d'entre eux sont publics, les autres sont sous statut associatif. Ils sont partenaires du Conseil général de l'Isère.

Le Département prend totalement en charge ces enfants dont il a la tutelle juridique, financière, éducative et psychologique. A l'âge de leur majorité, il leur propose si besoin un « contrat jeune majeur » qui leur propose une prise d'autonomie progressive jusqu'à 21 ans.

Parallèlement, dans le cadre de la prévention et du soutien parental, le Département s'investit pour replacer les parents dans leur rôle éducatif.

Je participe activement aux colloques et réunions organisées par les associations, partenaires du Conseil général, qui participent à la sauvegarde de ces enfants et milite en faveur d'un renforcement de la prévention familiale.



>> LA MAISON DES ADOS : UN LIEU D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES JEUNES DE 12 À 21 ANS

La maison des ados est un lieu d'écoute et d'accompagnement ouvert aux adolescents et à leurs familles ainsi qu'aux professionnels confrontés aux adolescents en difficulté. C'est un guichet unique en quelque sorte réunissant tous les services qui ont pour mission le suivi des jeunes sous tous les aspects : santé, scolarité, sexualité, problèmes relationnels ou familiaux.

Il en existe trois qui couvrent le territoire de notre département, installées dans les villes de Grenoble, Bourgoin et Vienne.

CENTRES DE PLANIFICATION :

Le planning familial est un service non payant de santé publique, entièrement gratuit pour les mineurs et les non assurés sociaux. L'équipe est composée de médecins, de psychothérapeute conjugale et familiale, d'infirmières et de secrétaires.

Elle propose un accueil et une écoute, des entretiens individuels et des consultations sur les questions se rapportant à :

- ▶ la contraception, y compris la contraception d'urgence (respect de l'anonymat)
- ▶ la stérilité
- ▶ l'accès à l'interruption volontaire de grossesse (IVG)
- ▶ la prévention et le dépistage des infections sexuellement transmissibles (IST)
- ▶ les difficultés au sein du couple ou de la famille

Elle a un rôle de prévention et d'éducation sur ces sujets auprès des adultes et des jeunes, notamment en milieu scolaire.

Le Centre de planification familiale de Pont-de-Claix

La ville de Pont-de-Claix a souhaité s'engager dans ces actions depuis de nombreuses années. C'est pourquoi, elle bénéficie d'une convention avec le Conseil général qui lui finance du personnel qualifié. Elle peut en outre lancer des campagnes de prévention sur des sujets de santé publique comme récemment sur la prise en charge du corps, la diététique. Ce centre a aussi pour mission de rayonner sur l'ensemble du canton de Vif, notamment auprès des écoles primaires, des collèges et autres établissements d'enseignement. Les communes non pourvues peuvent tout à fait le solliciter pour des actions spécifiques de prévention.

Centre de planification et de prévention sanitaire
27, avenue Antoine Girard
Tél : 04 76 29 86 50

ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
le vendredi après midi de 13h30 à 16h30
et le samedi matin de 9h à 12h

■ LA PETITE ENFANCE ■

La mission du Conseil général en la matière est essentiellement d'assurer la prévention sanitaire de la petite enfance. Il s'agit des actions de protection maternelle et infantile au travers desquelles les services assurent des permanences d'accueil des parents et enfants et des consultations médicales. Les personnels assurent quand il le faut des visites à domicile mais aussi des actions collectives au sein des centres sociaux municipaux où ils sont hébergés.



La PMI assure également l'agrément des structures d'accueil municipales, associatives et des assistantes maternelles qu'elles soient indépendantes ou intégrées dans une crèche municipale. Le Conseil général participe également au financement des Relais assistantes maternelles et des structures collectives associatives ou communales.

Il suit les assistantes maternelles dans le déroulement de leur service.

Les subventions du Conseil général en direction des structures d'accueil (associations et collectivités) :

- Vif : 31 543 €
CCAS : 2 439 € - La Coronille : 12 650 € - Commune: 16 454 €
- Claix : 13 225 €
CCAS : 1 525 € - Commune: 11 700 €
- Pont de Claix : 39 824 €
CCAS : 3 049 € - Commune: 36 775 €
- St-Paul de Varcès : 6 523 € (commune)

Total canton de Vif : 91 115 €

Ces chiffres proviennent du tableau des notifications 2008.

>> LES AGRÉMENTS À LA LOUPE

Je suis Présidente de la Commission consultative paritaire départementale, la CCPD. Cette commission examine, tous les mois, les dossiers d'agrément des assistantes maternelles qui paraissent litigieux. Seuls deux à trois cas par mois seulement sont rapportés sur les 11 361 assistantes maternelles qui exercent leur activité en Isère.



>> LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS (CDAJE) DE L'ISÈRE

C'est une instance de réflexion, conseil, proposition et de suivi concernant toute question relative à l'organisation, au fonctionnement et au développement des modes d'accueil des jeunes enfants ainsi que la politique générale conduite en direction des jeunes enfants dans le département.

La CDAJE travaille sur l'évolution qualitative et quantitative des structures d'accueil du département. Elle a travaillé à une charte de qualité, diffusée dans les établissements pour harmoniser les pratiques, notamment en matière d'accueil des enfants handicapés.

Elle a par ailleurs lancé un diagnostic pour pouvoir bien identifier les besoins secteur par secteur afin d'adapter au mieux le développement des futures structures d'accueil. Ces préconisations seront regroupées au sein d'un schéma départemental de développement des structures d'accueil à l'échelle de l'Isère.

Je co-préside la CDAJE avec madame Couvert, présidente de la Caf, de Grenoble. La MSA, Les services de l'Etat (DDASS, DDJS, Inspection Académique), les collectivités locales (mairies, CCAS), des associations gestionnaires et les représentants des professionnels des différents lieux d'accueil de jeunes enfants, des organisations syndicales en sont membres.

>> L'ADOPTION, UN SUJET DÉLICAT

Je suis également membre du Conseil de famille qui statue sur les adoptions des pupilles de l'Etat. Il s'agit d'une structure mixte qui réunit une fois par mois les services de la DASS et du Conseil général. Il statue sur les dossiers des familles candidates à l'adoption et décide des adoptions. Il suit également les familles et les enfants adoptés pendant un an après l'adoption car il peut exister de vraies difficultés d'intégration.

Par ailleurs, J'ai assisté à une réunion de l'Agence française de l'adoption qui m'a révélée un certain nombre de problèmes importants. C'est pourquoi, j'ai décidé de m'impliquer personnellement sur ce sujet parce que je pense qu'il y a besoin de moraliser des pratiques et de montrer aux citoyens que des élus s'intéressent à cette question sans être concerné personnellement.

Enfin, il existe des enfants non adoptables car ils conservent un lien, même ténu, avec l'un de leur parent. L'esprit de la loi veut qu'on privilégie ce lien. Le Conseil de famille veille néanmoins à leur éducation jusqu'à l'âge de 18 ans, voire 20 ans, selon les cas. De prochaines dispositions légales devraient assouplir les conditions d'adoption de ces enfants.

■ ■ EGALITÉ HOMME - FEMME ■ ■

Le Conseil général développe depuis 2002 un plan d'action qui a été validé par la Charte Européenne pour l'égalité des hommes et des femmes dans la vie locale en 2007.



Conférence à Voiron sur la Charte Européenne pour l'égalité des hommes et des femmes dans la vie locale.

La lutte contre les violences faites aux femmes est donc un objectif de santé publique et bien sûr, un devoir moral. Il est en écho avec les questions liées à l'enfance en danger puisque bon nombre d'enfants recueillis ou suivis en sont les victimes collatérales.

La question de la prise en charge des auteurs de violence est aussi l'objectif que je me suis assignée pour travailler en profondeur à la prévention de ces violences conjugales.

L'action « dis non à ta violence » qui se déroule dans les collèges du canton comme dans tous ceux du département est un moyen de montrer aux jeunes les différentes circonstances de leur agressivité envers leurs camarades filles ou garçons et de leurs capacités à y remédier.

Je porte l'espoir de contribuer à faire baisser ces tensions qui montent dans les quartiers et qui entravent la bonne cohabitation des jeunes entre eux comme avec leurs aînés.

Exemple des contrats éducatifs des collèges

Une femme meurt tous les deux jours des coups portés par son compagnon.



>> LA CARAVANE DES FEMMES POUR LEURS DROITS SERA RELANCÉE À PONT DE CLAIX

Elle aura pour but de réunir tous les travailleurs sociaux publics et associatifs du secteur pour les former à la question des droits des femmes afin de pouvoir à leur tour sensibiliser tous les publics, y compris les plus éloignés de ces questions.

A Pont-de-Claix, la commune développe des actions, en collaboration avec le centre de planification des projets sur la sensibilisation aux droits des femmes, notamment à l'occasion du 8 mars. En 2008, le thème était consacré à Gisèle Halimi, avocate (et pour qui André Vallini a été attaché parlementaire), avec la présentation de son livre sur « la clause de l'Européenne la plus favorisée ». En 2009, le thème était sur les Femmes d'Isère et du monde, organisé avec les services de coopération décentralisée du Conseil général.

■ ■ LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ■ ■

>> UN PLAN D'ACTION DÉPARTEMENTAL A ÉTÉ ADOPTÉ PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ISÈRE, LE 24 AVRIL 2009.

Pour rappel, les discriminations prohibées par la loi sont : l'origine, le sexe, la situation de famille, l'apparence physique, le patronyme, l'état de santé, le handicap, les caractéristiques génétiques, les mœurs, l'orientation sexuelle, l'âge, les opinions publiques, les activités syndicales, l'appartenance ou la non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une « race » ou une religion déterminée. (article 225-1 du code pénal).

L'association des Départements de France (ADF) et la Haute Autorité pour la Lutte contre les Discriminations (HALDE) ont signé une convention-cadre le 8 janvier 2008 afin de promouvoir des actions concrètes dans le champ des compétences des Départements : information, formation, aide aux victimes, recherche et promotion de bonnes pratiques.

Dans ce cadre, le Conseil général de l'Isère a entamé une démarche participative avec les associations de lutte contre les discriminations et les partenaires institutionnels afin de proposer à l'assemblée un plan et une coordination inter-services de lutte contre toutes les discriminations.

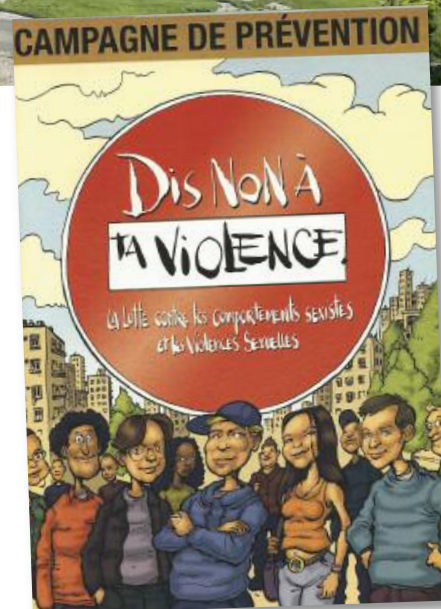
Ce travail de concertation a été mené depuis juillet 2008. Quarante associations iséroises ont été réunies autour des quatre thématiques de la Vie sociale.

Le plan réunit des actions de sensibilisation, de formation et de promotion concourant à la lutte contre toutes les formes de discrimination en priorisant le genre, l'ethnie et l'orientation sexuelle.

Ce programme est mis en œuvre dès 2009 et nous engage pour trois ans. Il pourra être reconduit et revu en 2012. Il est composé de six axes regroupant vingt et une actions :

- » les discriminations dans l'accès à l'emploi et au logement,
- » l'éducation et le sport comme valeur d'exemple pour la jeunesse,
- » le développement culturel, la culture pour tous,
- » la lutte contre les discriminations sexistes,
- » l'égalité des droits et des chances pour les personnes handicapées,
- » les ressources humaines du département, le management et la communication.

Avec ce plan de lutte contre les discriminations, le Département traduit aussi concrètement son engagement à mettre en œuvre la Charte européenne à l'égalité entre les femmes et les hommes qu'il a signée en juillet 2007. Ces actions sont également intégrées aux contrats éducatifs des collèges.





■ ■ MES ENGAGEMENTS POUR LES DROITS DES FEMMES ■ ■

Engagée depuis longtemps en politique, j'ai à cœur de travailler aussi dans un cadre pluraliste qui donne des possibilités d'actions importantes et souvent sont mieux reconnues autant par les institutions que par les citoyens. Cela permet aussi de vérifier que certaines discriminations ou comportements stéréotypés traversent bien des courants de pensées !

>> PRÉSIDENTE DE L'AFEI : UNE ASSOCIATION POUR LES FEMMES ÉLUES DE L'ISÈRE

L'association regroupe environ une centaine de femmes élues et autant de communes de tous les horizons politiques. J'en assure la présidence depuis novembre 2007. Elle est en droite file avec mon engagement dans le combat sur l'égalité homme-femme.

L'association a pour but d'accompagner les femmes dans leurs mandats car les femmes se retrouvent très souvent minoritaires, notamment dans les communes de moins de 3500 habitants et se sentent isolées dans l'exercice de leurs fonctions.

Elles souhaitent pouvoir échanger, partager leurs expériences et même prendre confiance en elles, par exemple, lors de la prise de parole en public.

Des journées d'étude sont organisées pour découvrir ou revisiter les politiques de chacune des communes adhérentes ou bien encore sur des thématiques particulières : les 3 piliers du développement durable (social, environnemental, économique) en intégrant leur vision de politiques égalitaires entre les hommes et les femmes.



>> VICE-PRÉSIDENTE DE LA FAFE (FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FEMMES ÉLUES)

L'AFEI est membre de cette fédération dans laquelle je suis également très impliquée. Elle nous permet de tisser un réseau national important pour donner plus de poids à la présence des femmes dans toutes les assemblées élues y compris au niveau national. La FAFE a obtenu un contrat d'objectif de la part de la Région Rhône-Alpes pour élargir ses actions dans tous les départements de Rhône-Alpes

« Une société qui se prive de la moitié de son humanité que représentent les femmes est une société qui ne fonctionne pas au mieux de ses capacités ». Condorcet

>> L'OBSERVATOIRE ISÉROIS DE LA PARITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Cet observatoire a un rôle d'alerte et d'interpellation des pouvoirs publics et de la sphère économique et sociale sur la représentation des femmes en politique ou dans la société au plan départemental.

J'en suis une des vice-présidentes. Il travaille en relation avec l'AFEI mais aussi avec l'observatoire national de la Parité.

■ ■ MA PARTICIPATION À D'AUTRES INSTITUTIONS ■ ■

>> LE SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN DE L'AG- GLOMÉRATION GRENOBLOISE (SMTG), dans lequel je représente le CGI

et qui décide des grands investissements pour la communauté d'agglomération. Dans le cadre des grands projets d'aménagement, notre secteur est totalement intégré puisque nous prévoyons à terme un prolongement de la future ligne E du tram vers Pont de Claix et de la ligne A en 2012.

Deux décisions majeures ont été prises ces derniers mois :

- » La tarification solidaire, au quotient, pour permettre un rééquilibrage entre gratuité pour les uns et plein tarif pour les autres sans considération de revenus, système qui perdurait depuis longtemps et pénalisait les plus démunis d'entre nous.
- » Des accès pour les personnes handicapées moteur. Un schéma d'investissements conséquent pour leur permettre un accès aussi bien aux bus qu'au TRAM, adaptation des quais d'arrêts des bus, comme des bus eux-mêmes ont été prévus. Le canton est équipé progressivement depuis 2008.



>> AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : LE SCOT

Le schéma de cohérence territoriale remplace depuis peu ce que l'on appelait avant le Schéma Directeur. Jusque là, le département en était un partenaire à part entière du syndicat mixte qui gère ce schéma. La nouvelle loi l'en a exclu officiellement.

En Isère, les élus locaux soucieux d'associer le département qui contribue largement à leur développement, ont décidé de le garder en membre associé. Ce schéma encadre par des orientations et des préconisations le développement territorial de tout son territoire qui va pour nous de la METRO en passant par le Voironnais, le haut et le sud grésivaudan. Il tranche sur les limites stratégiques d'urbanisation et de réserve naturelle et agricole ainsi que sur les développements commerciaux et industriels.

C'est un travail très important auquel je participe activement, environ chaque mois, dans des séminaires que l'on appelle « communauté d'acteurs ».

>> AIDA - AGENCE ISÉROISE DE DIFFUSION ARTISTIQUE

Etablissement public culturel, AIDA gère les grands dispositifs de diffusion culturelle du département. C'est un outil de simplification des procédures de gestion et d'administration au service du Conseil général. Elle organise le festival Berlioz à la Côte St-André, le Chapiteau de l'Isère, c'est ma tournée et d'autres initiatives culturelles. Je suis administratrice de cet établissement;

>> LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERCORS

Membre du Bureau et du Comité directeur du Parc, je représente le département qui participe au financement de bon nombre d'actions de développement.

Le Gua, Varcès, St-Paul de Varcès et Claix font partie du Parc du Vercors.

>> LE CONSEIL DES COMMUNES ET RÉGIONS D'EUROPE (CCRE)

Une circulaire de la Commission européenne demande à tous les Etats membres de s'organiser pour que la parité homme-femme soit appliquée à tous les échelons de son organisation institutionnelle. Pour accélérer le processus dans les collectivités territoriales, la commission européenne a chargé le CCRE de trouver les formes les plus pertinentes d'intervention pour que la parité se mette en place.

Depuis 2006, j'ai participé aux travaux de la Charte à Maastricht qui ont abouti à l'élaboration de la Charte européenne sur l'égalité homme-femme.

Puis, j'ai intégré le Comité directeur Français et Européen du CCRE en décembre 2007. Nous travaillons également sur d'autres préoccupations transversales à tous les Etats : l'environnement, l'immigration ou bien encore le devenir des services publics à caractère social.

Bar de l'Hôtel de Ville
Dans une ambiance conviviale et sympathique

- RESTAURATION TRADITIONNELLE
- PIZZAS sur place ou à emporter
- BARBECUE
- 40 couverts en TERRASSE OMBRAGÉE

18, place de la Libération - 38450 VIF
04 76 72 52 50

SILHOUETTE
 CARROSSERIE
 PEINTURE
 AUTOMOBILE

04 76 98 22 10
 Fax. 04 76 98 38 86

11bis, Rue de Belledonne 38800 PONT DE CLAIX

Passion AUTO

NOUVEAU A PONT DE CLAIX

TOUTES MARQUES
 20 ans d'expérience professionnelle

- Entretien
- Toutes Réparations
- Station Diagnostic

Téléphone • Fax
04 76 97 83 73

69, cours Saint André
38800 PONT DE CLAIX

BOULANGERIE - PÂTISSERIE
 Sandrine et Marc LAZARO

banette

Viennoiserie - Pains spéciaux
 Gâteaux à thèmes sur commande

Rue Champollion - 38450 VIF - ☎ 04 76 72 51 31

Les Editions d'Astorg

Votre partenaire de confiance pour la réalisation de tous vos supports de communication

60/64 Avenue du Général Leclerc - 92100 Boulogne-Billancourt
 Tél. : 01 41 86 06 06 - Fax : 01 41 10 80 36
 E-mail : info@astorg-editions.com
 Site Internet : www.astorg-editions.com

CONVERSO TP

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE



Terrassements - Démolition
Voirie Réseaux Divers
Génie Civil - Bâtiment
Aménagements Urbains
Recyclage matériaux
Location de matériel - Transport

Tél. : 04 76 72 52 11
Fax : 04 76 72 69 26

Site : www.converso-tp.com
Email : converso.tp@wanadoo.fr

13 Avenue Général de Gaulle
38450 VIF

C.A.P.É. 38

Entreprise dynamique, à votre écoute pour apporter des solutions



*Le Solaire au service de l'environnement
et de votre portefeuille*



Entreprise titulaire de l'appellation
QualiPV millésime 2009 - module Elec
engagée dans une démarche qualité pour l'installation
des générateurs photovoltaïque raccordés au réseau



- ♦ Chauffage - Climatisation
- ♦ Automatisation - Alarme
- ♦ Photovoltaïque
- ♦ Électricité
- ♦ Energies renouvelables
- ♦ Devis
- ♦ Installation
- ♦ Dépannage
- ♦ Maintenance
- ♦ Installation et dépannage climatisation (agrément préfectoral)
- ♦ Installation photovoltaïque (agrément QUALIPV)



Lucien CORREIA - 06 20 32 98 57
lucien.correia.38@wanadoo.fr

3 rue Célestin Nicolas - 38450 VIF - Tél./Fax : 04 76 72 67 91



Le partenaire de vos projets



Jardin Gringalet
Pont de Claix



Aménagement digues
Isère amont



Réseaux sous plateforme
Grenoble



Voie de rabattement
Vif



Aménagement quai bus
Vercors



VRD - Stade des Alpes
Grenoble

eau
environnement
énergie
aménagement de la ville
et du territoire

Conseil
Expertise
Assistance
Modélisation
Conception
Maîtrise d'œuvre

Sogreah 6, rue de Lorraine 38130 Echirolles Tél. 04 76 33 40 00 - Fax 04 76 33 42 96

www.sogreah.fr